

Le déroulement de l'atelier de concertation

L'atelier de concertation se déroule en trois temps :

- ① Présentation de la réunion de concertation,
- ② Echanges entre les participants et les porteurs de projets et les animateurs, puis
- ③ Clôture de la réunion.

1. Présentation de l'atelier de concertation

Avant de démarrer, une habitante de La Bernardière (Saint-Vincent-la-Châtre) souhaite intervenir pour expliquer que le dossier de concertation réalisé par la société **Epuron** était consultable en mairie à partir du matin même. Elle « *déplore ce manque de transparence* » et aurait souhaité que le dossier soit disponible plus tôt pour en prendre connaissance.

Dominique Druge prend ensuite la parole pour expliquer l'objet du présent atelier. Il remercie les participants d'être présents à la réunion de concertation puis :

- Présente la société **Résonances CFP** et ses représentants,
- Présente les intervenants de la société **Epuron Groupe ERG**,
- Rappelle en quelques mots ce qu'est la concertation et
- Résume l'atelier « *implantation* » dans le processus de concertation du projet.

Cette réunion est la 3^{ème} d'une série de 5. L'idée est que les participants partagent les particularités de leur territoire à prendre en compte dans l'implantation du projet.

Une habitante de La Bernardière et une habitante de La Braudière signalent qu'elles n'ont pas reçu les flyers d'invitation aux deux premiers ateliers et qu'il n'y a pas eu suffisamment d'information faite sur le projet éolien. Elles affirment que le fait que les flyers distribués dans les boîtes aux lettres n'ont pas été reçus par les voisins les plus proches de la zone d'implantation du parc relève d'une volonté de dissimuler le projet.

Le porteur de projet répond que :

- Une permanence publique avait été organisée avant le lancement du projet en avril 2018 pour annoncer le projet éolien. Les habitants ont été informés de l'évènement par la distribution par flyer dans toutes les boîtes aux lettres par l'association AIPM basé à Melle, l'affichage du flyer en mairie de Saint-Vincent-la-Châtre et de Chail et par la publication du flyer sur le blog de Chail : <http://www.vivre-a-chail.com/2018/04/projet-eolien.html> ;
- **Epuron** était présent à la fête du vent de Celles-sur-Belle en juillet 2018 et avait présenté le projet éolien via une lettre d'information et un stand ;
- L'atelier 1 en septembre 2018 a été annoncé par la distribution de flyers dans toutes les boîtes aux lettres des communes de Chail, Sompt, et Saint-Vincent-la-Châtre par l'association AIPM, un affichage du flyer et un courrier envoyé dans toutes les mairies dans un périmètre de 6 km au projet ;
- L'atelier 2 en octobre 2018 a été annoncé par la distribution de flyers dans toutes les boîtes aux lettres des communes de Chail, Sompt, et Saint-Vincent-la-Châtre par l'association AIPM, l'envoi d'un email d'invitation aux participants de l'atelier 1 qui avaient laissé leurs coordonnées, un affichage du flyer et un courrier envoyé dans toutes les mairies dans un périmètre de 6 km au projet ;

- La distribution d'une lettre d'information en décembre distribuée dans les boîtes aux lettres de Chail, Sompt, et Saint-Vincent-la-Châtre par l'association AIPM et disponible en mairie ;
- L'opération du financement participatif pour lequel ces affiches A4 ont été apposées dans toutes les mairies dans un périmètre de 6km ainsi que dans la plupart des centres commerciaux (sur Lezay et Melle pour l'essentiel), une permanence publique (annoncée de la même façon que les ateliers de concertation), et plusieurs articles dans des journaux locaux (Courrier de l'Ouest, la Nouvelle-République <https://www.lanouvelierepublique.fr/deux-sevres/commune/saint-vincent-la-chatre/quand-es-citoyens-aident-les-projets-eoliens>) ;
- Pour l'atelier du jour, les mêmes méthodes ont été appliquées que pour l'atelier 2 avec en plus l'affichage d'une affichette A2 jaune dans toutes les mairies dans un périmètre de 6 km, la mise à disposition du public d'un dossier de concertation dans ces mêmes mairies.

L'ensemble de ces éléments (flyers, comptes-rendus, dossier...) sont à disposition sur le site internet du porteur de projet <https://www.epuron.fr/fr/projects/projet-eolien-de-saint-vincent-la-chatre-et-fontvilliers>

Le porteur de projet explique que :

- Tout a été fait pour atteindre le plus grand nombre. Il y avait 7 personnes au premier atelier, 16 au second. A chaque fois les participants ont été invités à en parler autour d'eux ces ateliers,
- Il regrette que certaines personnes n'aient pas eu les flyers, ni la lettre d'information. Différents canaux de communication ont été utilisés afin d'atteindre le maximum de personnes,
- Il a fait tous ses meilleurs efforts, et est ouvert à utiliser d'autres canaux de communication si le public présente des outils complémentaires à leur soumettre,
- Il rappelle également que ses équipes, et particulièrement Cément MIONE, se tiennent à la disposition des riverains par téléphone ou email.

Delphine Claux continue. Elle présente le bilan du dernier atelier qui est :

- La réalisation de 16 points de mesures du niveau sonore. La collecte de données sera réalisée sur 2 périodes (une en hiver et une en été)
- La réalisation de photomontage pour 17 points supplémentaire et seront mis à disposition du public dès leur réalisation ;
- Le démantèlement complet du massif en béton que forme les fondations des éoliennes à la fin de vie du parc ;
- La prise en compte des activités de chasse et d'équitation.

Elle commence à présenter le matériel de l'atelier. De nombreux participants interviennent pour poser des questions sur le projet et sur l'éolien en général. *Delphine CLAUX* explique que ces questions ont déjà fait l'objet du premier atelier, qui s'est tenu en septembre 2018 à la mairie de Chail, et les réponses sont détaillées dans les comptes-rendus disponibles en mairie, sur le site internet de Epuron et envoyés par mail aux participants des premiers ateliers.

Les participants dans une grande majorité réagissent et refusent de travailler sur l'implantation du projet car trop de questions en suspens.

Il est alors proposé de faire deux groupes de travail, l'un sur l'implantation du projet et l'autre pour répondre aux questions des participants qui n'étaient pas présents aux réunions et ateliers précédents. Les participants refusent également cette façon d'organiser l'atelier.

Clément MIONE intervient et propose de :

- Répondre aux questions des participants dans l'écoute des uns et des autres, puis
- Travailler sur les implantations à la suite de ce temps d'échange si le temps le permet.

L'ensemble des participants accepte cette proposition et un jeu de questions-réponses se met en place

2. Les échanges

Les participants qui n'ont pas participé aux premiers ateliers expriment leurs craintes, leurs remarques et posent leurs questions par rapport à l'énergie éolienne et par rapport au projet. Ils abordent, l'une après l'autre, la plupart des grandes thématiques liées à l'éolien. Le contenu de ces échanges est rappelé en annexe de ce compte-rendu

Quelques réflexions des participants qui sont intervenus dans le jeu des questions réponses :

- Les participants s'accordent à dire qu'ils souhaitent une implantation la plus éloignée possible des habitations.
- Pour le prochain atelier, ils souhaiteraient disposer de plusieurs scénarii d'implantation avec des implantations, des nombres et des gabarits d'éoliennes différents. Le porteur de projet expliquerait les avantages de chaque scénario et les choix qui l'ont conduit à les proposer. Les participants pourraient alors dire la variante qui leur convient.

Force est de constater qu'une parole neutre ou favorable à l'éolien et au projet de Saint-Vincent-La-Châtre et de Fontivilliers a été très difficile à exprimer pendant la soirée.

3. Clôture de la réunion.

La société **Epuron** :

- Remercie les participants de s'être déplacés à cette réunion,
- Propose d'organiser rapidement un atelier supplémentaire pour travailler sur l'implantation des éoliennes,

La réunion se clôture en rappelant que :

- La présente réunion fera l'objet d'un compte-rendu qui sera transmis à la mairie pour affichage et par mail aux participants qui ont laissé leur adresse mail lorsqu'ils ont échangés en arrivant à la réunion,
- Les participants seront avertis du prochain atelier par une affiche qui sera distribuée dans leur boîte aux lettres.

Les participants sont ensuite invités à un moment de convivialité et à prolonger autour d'un verre les échanges entre eux ou directement avec les porteurs de projet.

Il est à noter que :

- Quelques personnes ont spontanément manifesté en individuel qu'elles regrettaient le déroulement de la soirée car elles étaient venues à atelier pour réfléchir à l'implantation du parc éolien en projet,
- Peu de personnes sont restées au pot qui a suivi la réunion.

